



Lectures suggérées

Protecting Canada's Energy Infrastructure Against Terrorism: Mapping a Proactive Strategy

Le secteur énergétique est un secteur dominant de l'économie canadienne en plus d'être en interdépendance avec la plupart des secteurs économiques et sociaux. Ce secteur vital a peu de marge de manœuvre pour pallier à une perte de production due à une attaque terroriste, de telle sorte qu'un tel évènement aurait des répercussions profondes et quasi-instantanées dans presque toutes les sphères sociales. Les infrastructures énergétiques ont déjà été la cible d'attaques terroristes par le passé et le seront certainement dans le futur. Le réseau terroriste Al-Qaïda est conscient de la forte dépendance des pays occidentaux à l'égard de l'énergie et le Canada est une cible stratégique parfaite puisqu'il est devenu, depuis peu, le principal fournisseur des États-Unis.

La protection des infrastructures critiques se différencie de la gestion des urgences en ce qu'elle nécessite davantage une approche de sécurité nationale qu'une approche de gestion des risques. L'approche de sécurité nationale n'est pas passive et réactive; elle est plutôt proactive, cordonnée et interopérable afin de détecter et de prévenir les attaques. En 2002, le gouvernement a donné la responsabilité des politiques relatives à la protection des infrastructures critiques au Département des Ressources Naturelles Canada (NRCan) qui a établi une division de protection des infrastructures énergétiques (Energy Infrastructure Protection Division, EIPD).

Les évaluations formelles et sommatives ont révélées que la compétence de l'EIPD avait permis d'encourager le développement des connaissances, le partage de l'information, l'analyse et la modélisation politique et scientifique. Elle a réussi à réunir plus qu'aucune autre organisation gouvernementale au Canada l'expertise du milieu de l'énergie, autant du point de vue politique que scientifique et technologique. De plus, elle a acquis le respect des dirigeants de l'industrie énergétique. Malgré tout, des barrières institutionnelles internes empêchent l'EIPD de se faire considérer par les principaux départements du NRCan. Ces obstacles institutionnels doivent être levés, car il est crucial que les preneurs de décision de NRCan prennent connaissance des recommandations de l'EIPD dans le but de remplir leurs responsabilités de sécurité publique.

L'EIPD a mis au point le *Energy Sector Reporting service* délivré via internet pour permettre la dissémination d'informations concernant la sécurité énergétique telles que les mises à jour des accidents et les rapports gouvernementaux. Cependant, l'information qui y circule est brute, et non analysée. Il faut renforcer la fonction analytique de l'EIPD afin de digérer et de distiller les informations reçues de toutes parts pour n'en garder seulement que les informations particulièrement pertinentes. NRCan serait ainsi en mesure d'apporter ses propres analyses aux diverses informations qu'il partage. Pour se faire, NRCan doit se doter d'un éventail d'analystes en continuant à étendre ses partenariats avec des centres de recherches.

Présentement, il y a un manque de cohérence et de fonctionnalité dans la gouvernance de la protection des infrastructures critiques au Canada, particulièrement au niveau fédéral. Les différents départements concernés se contentent de s'occuper de leurs intérêts sectoriels et il y a confusion et ambiguïté dans leurs mandats. Le *Department of Public Safety*, a l'autorité et les ressources, mais manque d'expérience sectorielle ; alors que NRCan a l'expérience sectorielle, mais manque de ressources. Avec cette optique, le gouvernement Canadien a lancé récemment une consultation sur la stratégie nationale et le plan d'action pour les infrastructures essentielles qui prévoit de rapprocher les différents acteurs dans des tables sectorielles et multi-sectorielles afin de renforcer la protection des infrastructures essentielles.

Référence : *Canadian Centre of Intelligence and Security Studies at Carleton University*

Geneviève Savard, stagiaire, CRP.



Lectures suggérées

Potential Impacts of Climate Change on U.S. Transportation

Le *National Research Council of the National Academies* vient de publier un rapport sur les conséquences du réchauffement climatique sur le transport américain. En s'appuyant sur les connaissances scientifiques actuelles, ce rapport analyse tout d'abord comment les différents types de transport (terrestre, maritime, aérien) seront affectés par les bouleversements climatiques futurs. A cet effet on pourra se reporter à l'annexe 3-1 qui synthétise cette étude. Dans un second temps le rapport envisage différentes solutions pour s'adapter à ces changements. Ces solutions sont réparties selon 3 catégories : changements dans l'utilisation des transports et leur maintenance, changements dans la conception (nouveaux designs, utilisation de nouveaux matériaux) et enfin une catégorie regroupant des remarques diverses. Elles sont résumées dans les tableaux des annexes 5-1A, 5-1B et 5-1C. Le chapitre 6 présente enfin un certain nombre de recommandations à l'intention des décideurs. Il insiste ainsi sur les données et les outils d'aide à la décision qui seront nécessaires pour faire face au changement climatique et analyse les stratégies possibles d'adaptation à court, moyen et long terme.

Référence : http://www.trb.org/news/blurb_detail.asp?ID=8794

Stéphanie Lovas, stagiaire, CRP



Nouvelles brèves du CRP

❶ Yannick Hémond, un étudiant en maîtrise au CRP, soutiendra son mémoire intitulé « Évaluation de la dépendance des RSV face au réseau routier » mercredi le 13 août prochain à 11h00.

Jonathan Pigeon, un étudiant en maîtrise au CRP, soutiendra son mémoire intitulé « Méthodologie d'évaluation des risques reliées à la vulnérabilité d'une MRC » mardi le 26 août prochain à 11h00.

Bienvenue à tous ! Pour plus d'information : Benoît Robert, 514-340-4711 p.4226.

Ce bulletin est publié par le *Centre risque & performance* de l'École Polytechnique de Montréal. Si vous désirez que votre nom soit ajouté ou retiré de la liste d'envoi, communiquez avec Yannick Hémond, tél. : 514-340-4711 poste 5927, courriel : yannick.hemond@polymtl.ca.

Les partenaires du Centre risque & performance : Agence Métropolitaine de Transport, Bell Canada, GazMétro, Hydro Québec (Production, Transport, Distribution), ministère de la Sécurité publique du Québec, ministère des Transports du Québec, Sécurité publique Canada, Société de Transport de Montréal, Ville de Montréal (Centre de sécurité civile, Réseau d'aqueduc et d'égouts, Traitement de l'eau potable), Ville de Québec (Bureau de la sécurité civile).